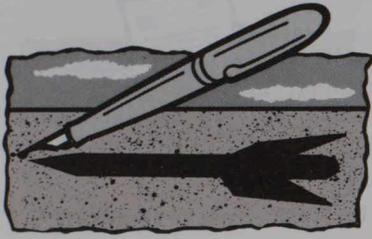


CONDENSÉ SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS



Armements conventionnels

Des progrès remarquables ont été accomplis pendant la deuxième ronde des négociations sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), du 5 mai au 13 juillet. Tout d'abord, le 18 mai, le Pacte de Varsovie a répondu à l'OTAN qui se plaignait du ton vague de ses propositions antérieures; il a en effet fixé des plafonds précis pour diverses catégories de matériel, plafonds qui seraient atteints d'ici 1997 grâce à des réductions successives. Les limites proposées sont les suivantes : 20 000 chars et 28 000 véhicules blindés de transport de troupes (VBTT) de part et d'autre (chiffres identiques à ceux mentionnés par l'OTAN dans sa proposition du 9 mars), et 24 000 pièces d'artillerie (l'OTAN avait proposé un seuil de 16 500). Ainsi, selon ses propres calculs, l'Est devrait retirer d'Europe ou mettre au rencart environ 40 000 chars, 47 000 pièces d'artillerie et 42 000 VBTT au cours des huit prochaines années. Le Pacte préconisait aussi que chaque alliance limite ses effectifs à 1 350 000 hommes, 1 500 avions de frappe et 1 700 hélicoptères.

À la fin de mai, le bloc de l'Est s'est rapproché encore davantage de la position occidentale, en acceptant notamment le principe des plafonds secondaires pour les forces d'un pays donné, les forces de tel ou tel pays postées en dehors de ses propres frontières, et les forces stationnées dans les «sous-zones» régionales (pour empêcher toute concentration). Par exemple, l'URSS pourrait posséder en tout 14 000 chars, 17 000 pièces d'artillerie et 18 000 VBTT, ce qui est à peine supérieur aux seuils qu'autoriserait l'OTAN. Suivant cette ligne de conduite, l'URSS devrait retirer 17 580 chars, 24 775 pièces d'artillerie et 27 000 VBTT, outre qu'elle devrait effectuer les réductions unilatérales annoncées par le président Gorbatchev en décembre dernier à l'ONU.

Pendant le sommet qu'elle a tenu les 29 et 30 mai, l'OTAN a réagi en acceptant pour la première fois l'idée de seuils propres aux aéronefs

et aux troupes, seuils que le Pacte de Varsovie avait exigés. Le président Bush a demandé des réductions qui ramèneraient le nombre des avions de combat non embarqués et des hélicoptères à un plafond correspondant à 85 p. 100 du niveau actuel de l'OTAN, et il a aussi proposé de limiter à environ 275 000 membres de part et d'autre les effectifs de l'armée et de l'aviation. Pour arriver à ce niveau, les Soviétiques devraient retirer 325 000 soldats, comparativement à 30 000 du côté des Américains. Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevardnadze, a dit des nouvelles propositions qu'elles étaient sérieuses et constructives et qu'elles rejoignaient celles de son pays à bien des égards. M. Bush a dit espérer qu'un accord interviendrait d'ici six à douze mois et que les réductions seraient effectuées d'ici 1992 ou 1993.

D'autres faits nouveaux se sont produits avant la fin de la ronde. Le 29 juin, le Pacte de Varsovie a proposé de délimiter une nouvelle «sous-zone», plus vaste, qui comprendrait la Baltique et d'autres districts militaires de l'URSS occidentale, afin de dissiper les doutes de l'Ouest qui craint une accumulation de forces soviétiques dans des régions voisines de l'Europe centrale. Le 13 juillet, deux mois avant la date fixée, l'OTAN a présenté en détail les limites qu'elle propose d'instaurer pour les avions et les hélicoptères et qui se situeraient à 5 700 et à 1 900 respectivement, les plafonds nationaux étant quant à eux fixés à 3 420 et à 1 140 respectivement. L'Alliance occidentale devrait dès lors détruire environ 1 000 aéronefs, et le Pacte de Varsovie, 3 900 (d'après les calculs de l'OTAN). Des différends importants subsistent cependant quant aux types d'appareils qui seraient assujettis aux réductions : l'OTAN voudrait inclure tous les avions de combat, tandis que le Pacte de Varsovie désirerait exclure les chasseurs-intercepteurs et les bombardiers moyens.

Parmi les autres points suscitant encore des désaccords citons les suivants : le Pacte insiste pour que les limitations visant le personnel s'appliquent à toute l'Alliance et aux forces des membres de l'OTAN autres que les États-Unis qui sont stationnées en dehors de leur propre territoire; la question de savoir s'il faut inclure le matériel entreposé dans le calcul des limites visant les

forces nationales stationnées à l'étranger et les forces présentes dans les sous-zones (le Pacte est en faveur, l'OTAN est contre); les paramètres géographiques des sous-zones et les plafonds qui s'y appliqueraient; la définition de certains équipements, tels que les chars et les pièces d'artillerie; et les calculs de chaque camp relativement à ses effectifs et à ses armements ainsi qu'à ceux de l'adversaire. Enfin, aucune des deux alliances n'avait encore formulé de dispositions détaillées sur la vérification. Bien que les deux camps se soient engagés à essayer d'en arriver à un accord avant l'échéance proposée par le président Bush, la plupart des observateurs indépendants doutent qu'ils y parviennent.

Armes nucléaires et spatiales

Le 19 juin a commencé la onzième ronde des Pourparlers sur les armes nucléaires et spatiales (ANS), après une interruption de sept mois pendant lesquels le nouveau gouvernement Bush a révisé la position américaine. Les résultats de cet examen ont déçu de nombreux observateurs, car ce dernier a essentiellement confirmé d'anciennes positions et n'a favorisé aucune évolution sur des questions classiques telles que la limitation des défenses contre les missiles balistiques, les ICBM mobiles, et les missiles de croisière mer-sol. Néanmoins, les Soviétiques se sont dits fort heureux que les arrangements antérieurs définis dans le projet de traité (document de 400 pages) aient été conservés. Le gouvernement Bush a rejeté des recommandations du Congrès qui aurait voulu qu'une interdiction des ICBM mobiles proposée par les États-Unis s'applique seulement aux missiles à ogives multiples. De nombreux avocats de la limitation des armements ont exhorté les États-Unis à renoncer entièrement à cette interdiction, en alléguant que les missiles mobiles sont moins vulnérables et que, par conséquent, ils favorisent davantage la stabilité. Cependant, le gouvernement hésite à abandonner son projet tant que le Congrès n'aura pas accepté de financer ses deux programmes de déploiement d'ICBM mobiles, étant donné que les Soviétiques disposent déjà de tels engins.

Les États-Unis ont introduit un nouvel élément au début de la ronde

de négociations : ils ont proposé de mettre en oeuvre des mesures de vérification convenues, même avant que le texte final du traité soit achevé. Certains critiques ont vu là une manoeuvre de retardement, mais les négociateurs soviétiques auraient, semble-t-il, réagi favorablement.

En bref...

La controverse qui sévissait au sein de l'OTAN au sujet des forces nucléaires à courte portée a connu son dénouement au cours du sommet des 29 et 30 mai, quand les États-Unis ont accepté d'amorcer des négociations sur une réduction «partielle» de ces armes, une fois que la mise en oeuvre d'un accord sur les forces conventionnelles «aurait commencé». Le président Gorbatchev a réclamé des négociations immédiates sur l'interdiction des forces nucléaires à courte portée, et il a donné du poids à son appel le 11 mai en annonçant que l'URSS réduirait unilatéralement de 500 ogives l'arsenal qu'elle possède sur ce plan. Les porte-parole ont rétorqué que cela pesait très peu dans la balance, vu que le Pacte de Varsovie possède en tout environ 10 000 ogives de cette catégorie; ils ont souligné par ailleurs que l'OTAN avait unilatéralement réduit de plus de 2 400 ogives son propre arsenal depuis 1979.

Le 12 juin, les États-Unis et l'URSS ont signé un accord sur la prévention des activités militaires dangereuses. Le document concerne les incursions involontaires d'aéronefs militaires dans le territoire d'un autre pays; l'usage dangereux des lasers; les opérations étant sources de perturbations dans les «zones spéciales où la prudence s'impose» (le golfe Persique, par exemple); et l'interférence dans les réseaux de commandement et de contrôle.

Le 17 juillet, on a appris que les États-Unis et l'URSS avaient réussi à s'entendre sur les éléments clefs d'une Convention sur les armes chimiques, y compris sur un calendrier pour la destruction de ces engins et sur la procédure détaillée devant régir les inspections sur demande. Les recommandations seront présentées aux quarante pays membres de la Conférence du désarmement, à Genève. □

— RON PURVER